

Colloque

**« la réforme du droit des contrats
et ses incidences sur la vie des
affaires : premiers retours »**

Vendredi 24 mars 2017

Grand Amphitéâtre

(Bâtiment Erato)

Université Lyon 2

18 quai Claude Bernard, 69007 Lyon

UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2



9h. Allocution d'ouverture

Guillaume Protière, *doyen de la faculté de droit de l'Université Lyon 2*

Propos introductifs

François Barrière, *professeur à l'université Lyon 2 et président de l'ANDJCE*

Aspects préliminaires

9h15. Présidence – Jean-Louis Navarro, *vice-doyen de la faculté de droit de l'université Lyon 2, responsable de l'axe « droit des affaires et contrats » du laboratoire DCT*

L'application de l'ordonnance dans le temps et dans l'espace

Jeremy Heymann, *professeur à l'université Lyon 2*

Les nouvelles règles relatives à l'engagement des personnes morales

Pierre Mousseron, *professeur à l'université de Montpellier, co-directeur du Centre de droit de l'entreprise*

La protection de la partie réputée faible

Hélène Aubry, *professeur à l'université Paris Sud*

10h – 10h30 Questions-réponses

10h30 – 10h45 Pause

L'ingénierie financière facilitée

10h45. Présidence : Jacques Raynard, *professeur à l'Université de Montpellier, co-directeur du Centre de droit de l'entreprise, président de la Fédération Nationale pour le droit de l'entreprise*

Cessions de contrats

Julie Klein, *professeur à l'Université de Rouen*

Les opérations sur les créances

Laurent Leveneur, *professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur du laboratoire de droit civil*

Les opérations sur la dette

Bertrand Andriani, *avocat, associé de Linklaters*

11h30-12h Questions-réponses

12h-13h30 – déjeuner-libre

Les sanctions améliorées ?

13h30. Présidence : Thierry Favario, *directeur du DJCE et maître de conférences à l'université Lyon III*

L'imprévision, une fausse avancée par rapport aux clauses de hardship ?

Nicolas Molfessis, *professeur à l'Université Panthéon-Assas*

L'exécution en nature (à partir de l'exécution des conventions de vote)

Thibaut Massart, *professeur à l'Université Paris Dauphine*

Les sanctions unilatérales : opportunité ou danger ? (à partir des contrats commerciaux et de prestations de service)

Philippe Stoffel-Munck, *professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne*

14h15-14h45 Questions-réponses

14h45-15h Pause

L'analyse par type de contrats

15h15. Présidence : Catherine Couriol, *avocat, associée de Colbert, présidente de la commission droit des sociétés de l'ACE Lyon*

Les contrats de distribution

Nicolas Ferrier, *professeur à l'Université de Montpellier, directeur du Master 2 Droit de la distribution et des contrats d'affaires*

Les accords d'actionnaires

Etienne Mathey et Guillaume Kellner, *avocats, associés de Paul Hastings*

Les contrats d'acquisition d'actions

Pascal Bine, *avocat, associé de Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP*

Mise en œuvre pratique de la réforme du droit des contrats par les directions juridiques des entreprises en matière de M&A

Lydie Boussard, *Directrice Droit des Sociétés, Boursier et Financier - Euro Disney, membre de la commission corporate et M&A de l'AFJE*

16h-16h30 Questions-réponses

16h30-17h Propos conclusifs

François Barrière, *professeur à l'université de Lyon 2, président de l'ANDJCE*

Six mois après l'entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats, cette journée d'étude sera l'occasion d'approfondir les nouveautés du texte. Ses incidences sur la vie des affaires seront l'axe de discussion privilégié. Le temps de questions/réponses sera idoine pour que les premiers retours d'expérience s'échangent.

Ce colloque, organisé par la faculté de droit et science politique de l'université Lumière Lyon 2 et avec son soutien, se fait notamment en collaboration avec l'ANDJCE (Association Nationale des DJCE) et en partenariat avec l'AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprises) et l'ACE (Associations des Avocats Conseils d'Entreprise).

Lieu du colloque : Grand Amphithéâtre (Bâtiment Erato), Université Lumière Lyon 2, 18 quai Claude Bernard, 69007 Lyon (Tramway T1, arrêt Quai Claude Bernard)

Plan disponible sur http://fdsp.univ-lyon2.fr/medias/fichier/pdf-plan-berges-du-rhone-2_1396884077571-pdf

Date : 24 mars 2017

Coordination : François Barrière, *professeur à l'Université Lyon 2, président de l'ANDJCE*

Inscription selon bulletin ci-joint.

Ce colloque est éligible à la formation continue des avocats (6h validées).



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

FDSP
FACULTÉ DE DROIT ET
SCIENCE POLITIQUE

DCT
droitscontratsterritoires